

## DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

**Nom UE : UE 2.2**

**Code UE : Science infirmière appliquée au domaine clinique**

<b>Département : Santé</b>	
<b>Cursus :</b> Master sciences infirmières	<b>Orientation</b>
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme & Woluwe Téléphone secrétariat : 02 560 28 11	
Cycle : 2  Bloc d'études : : Master 1 Situation dans la formation : 2 <sup>ème</sup> quadrimestre  Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : <b>Non</b> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <b>Non</b> Volume horaire/an : 36 heures Nombre de crédits ECTS : <b>5</b> Obligatoire ou optionnel : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : Véronique Baudewyns	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Véronique Baudewyns
<b>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</b>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<p>Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI.</p> <p>Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020</p> <p><b>Rôle expert clinique</b> <i>L'IPA est un expert des situations cliniques complexes dans son domaine de pratique, mais également du système de soins de santé duquel ces situations interviennent</i></p> <p><b>Compétence 01. Gérer les situations complexes de soins de manière systémique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01.1 / Poser un jugement clinique holistique, dans une perspective infirmière, en se basant sur les résultats de la recherche et en se référant aux collègues de toutes les disciplines liées à la situation de soins et à l'expertise clinique de l'équipe interprofessionnelle</li> <li>- 01.2 / Co construire, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action avec la personne soignée et les partenaires de l'équipe interprofessionnelle</li> <li>- 01.3 / Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie</li> <li>- 01.4 / Jouer le rôle de facilitateur et de médiateur pour l'orientation de la personne au sein du système de santé</li> <li>- 01.5 / Exercer un rôle de personne ressource pour les autres professionnels de santé</li> </ul> <p><b>Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 02.1 / Analyser ses pratiques à la lumière des résultats de la recherche scientifique</li> <li>- 02.2 / Analyser les pratiques du système à la lumière des résultats de la recherche scientifique</li> <li>- 02.3 / Promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques</li> </ul> <p><b>Rôle Leader</b> <i>L'IPA développe la discipline infirmière dans les milieux de pratique et dans la société</i></p>	

**Compétence 01. Exercer un leadership clinique en situations complexes**

- 01.1 / Exercer un processus d'influence pour transformer les pratiques de soins
- 01.2 / Exercer un processus d'influence pour transformer les contextes de soins

**Compétence 02. Exercer un leadership politique**

- 02.1 / Exercer un processus d'influence politique pour contribuer à l'amélioration de l'expérience de santé des personnes.
- 02.2 / S'impliquer dans des actions politiques visant au développement de la profession infirmière aussi bien dans le milieu professionnel qu'auprès du public
- 02.3 / Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière

**Rôle Érudite**

*L'IPA fonde ses actions sur des connaissances actualisées et dissémine ces connaissances*

**Compétence 01. Actualiser les connaissances dans son milieu de pratique**

- 01.1 / Assurer une fonction de veille et de critique scientifique dans son domaine et à l'interface de plusieurs domaines
- 01.2 / Développer de façon continue des savoirs hautement spécialisés dans son domaine

ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.

**ACQUIS D'APPRENTISSAGE\***

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- D'identifier, comprendre et décrire une situation clinique de soins complexes ou une situation problématique récurrente du système de soins de santé.
- D'analyser une situation clinique de soins complexes ou une situation problématique récurrente du système de soins de santé à la lumière d'éléments théoriques en recherchant et en identifiant des indicateurs empiriques spécifiques à votre PIA.
- De promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques en envisageant l'utilisation de critères empiriques pour l'évaluation de votre PIA.
- De structurer votre pensée en développant et mettant en œuvre des idées originales (innovation) par la formulation d'une problématique aboutissant à une question en regard d'une interpellation clinique ou d'une situation problématique récurrente liée à votre PIA.
- Identifier des indicateurs empiriques en cohérence avec votre préoccupation clinique et le choix du cadre théorique choisi que vous envisager d'utiliser au sein de votre pratique infirmière.
- De comprendre et d'appliquer le cadre théorique de votre choix : en le décrivant et en envisageant le transfert de ces éléments théoriques au sein de votre PIA (ex :au sein de votre démarche de soins, etc).

**CONTENU SYNTHETIQUE**

**Présentation de L'UE:** Dans le cadre du master 1 en science infirmière, l'unité d'enseignement (UE) 2.2. nommée 'Science infirmière appliquée au domaine clinique' s'inscrit dans la continuité de l'UE 1.1. : 'Science infirmière : fondements théoriques et épistémologie.'

Elle se situe au sein du module d'activités d'intégration professionnelle et est également en lien avec les autres activités d'intégration professionnelle. Les compétences travaillées au sein de celle-ci vous permettront de développer des capacités d'expert de situations complexes cliniques dans votre domaine de pratique mais également du système de soins de santé dans lequel ces situations interviennent.

Par l'approfondissement de vos connaissances dans le domaine de la discipline infirmière, cette UE vous donnera l'occasion de mobiliser les savoirs issus de la science infirmière au

sein du contexte de votre pratique clinique à travers vos stages et/ou pratique quotidienne (si vous exercer déjà dans une fonction d'infirmière de pratique avancée). Il vous interrogera aussi sur votre conception, sur la « substance » à laquelle vous vous référerez afin d'initier de futures réflexions en regard cette pratique et vous accompagnera dans l'usage de la syntaxe propre à la discipline infirmière. Par conséquent, il vous permettra d'intégrer la science infirmière au sein de votre pratique clinique : par la découverte, et l'application de modèles conceptuels en soins infirmiers (MCSI), de théories, de concepts, etc.

**Que va-t-on faire dans cette UE?**

Pour rappel, « la discipline infirmière s'intéresse au soin, dans ses diverses expressions, auprès des personnes, des familles, des communautés et des populations qui, en interaction continue avec leur environnement, vivent des expériences de santé. » (Pepin et al., 2017). La science infirmière cherche à décrire, à comprendre, à expliquer, à prédire et à modéliser les phénomènes rencontrés. Tout en mobilisant des savoirs complexes et l'expertise déjà construite au sein de votre parcours antérieur, nous allons nous exercer à mobiliser la science infirmière au sein des situations complexes cliniques que vous rencontrez en accompagnant les patients, leur entourage ou des communautés de patient, mais également celles liées au système de soins de santé au sein duquel elles interviennent. Cette UE déroulera en 2 blocs itératifs (A et B) comprendront diverses activités d'apprentissage.

Le **bloc A** abordera la découverte, la compréhension et l'application d'un MCSI et d'une théorie en science infirmière à partir d'une situation de soins complexes. Ces activités vous permettront de comprendre l'intérêt de l'adoption d'une théorie ou d'un MCSI. En effet, elles vous exercent à identifier des centres d'intérêts, à vous référer à un cadre théorique, à utiliser adéquatement des concepts, etc. afin de vous guider dans la gestion de situations de soins complexes. Elles permettent de pousser votre curiosité à mieux comprendre la réalité de la 'Personne humaine'; à déconstruire les préjugés, les stéréotypes et les préconceptions ; à identifier ses besoins et ne pas omettre l'une des dimensions (biologique, psychologique, sociale, culturelle et spirituelle) de l'expérience de santé vécue par celle-ci, à prendre de la distance en regard de la situation. Ils apportent une cohérence et une vision commune au sein de votre pratique inter domaine et intra professionnelle. Autrement formulé, elles vous permettent d'endosser une paire de lunettes proposées par les théoriciennes qui soit la plus adaptée pour saisir la singularité de la situation de santé de la 'Personne humaine' et de l'accompagner au mieux au sein de son expérience de santé. Au regard de ces situations complexes, nous nous exercerons également à l'identification d'indicateurs empiriques dans une perspective d'évaluation de la PIA.

Le **bloc B** abordera la mobilisation de la science infirmière au sein de situations complexes cliniques dans votre domaine de pratique et/ou du système de soins de santé dans lequel ces situations interviennent. Il consiste en la construction accompagnée d'un travail d'intégration professionnelle spécifique à votre domaine de PIA. L'évaluation de cette UE se réalisera au sein d'un travail de groupe avec une partie personnelle qui vous sera demandé de remettre via l'UV. Il comprendra :

1. La description :
  - D'une préoccupation clinique (situation de soins complexes) à votre domaine de PIA,
  - Ou d'une problématique récurrente et spécifique du système de soins de santé dans lequel vous exercé votre pratique avancée.  
[travail personnel]

2. Le choix réalisé dans le cadre de ce travail au niveau de la posture ontologique (quel paradigme adoptez-vous ?) et l'intégration d'assises disciplinaires infirmières à votre problématique par la présentation des liens (ex : centre d'intérêt, école de pensée, concepts clés, etc.). [travail personnel]
3. La présentation du cadre théorique (MCSI ou théorie) et l'argumentation de ce choix d'intégration de ce cadre théorique dans la construction de la problématique. [travail groupe]
4. Au regard de ce MCSI ou d'une théorie et sur base de la littérature (recherche documentaire), vous réaliserez une proposition d'indicateurs empiriques que vous pourriez mettre en perspective dans votre pratique infirmière avancée (PIA). [travail groupe]
5. Le changement généré dans votre conception de la pratique infirmière qui fait suite à cet exercice (ex : au sein de votre démarche de soins, etc.) [travail personnel]
6. La description succincte du développement de votre PIA. Autrement formulé : quelles sont les compétences PIA (minimum 2) que mobilisez-vous au sein de cette problématique sur base du référentiel de compétences du master en science infirmière ? [travail personnel]
7. La formulation de ce travail aboutira :
  - à une première proposition de question clinique
  - ou à une proposition de question pouvant vous conduire vers une question de recherche pour votre futur projet de recherche lié au travail de maîtrise).[travail personnel]

#### **METHODES D'APPRENTISSAGE**

##### **Comment se déroule cette UE ?**

- Les méthodes d'enseignements sont diverses (cas clinique, apprentissage par problème, classe inversée, etc.).
- Le programme détaillé des séances de l'UE vous sera présenté lors du premier cours.
- Il est programmé au deuxième quadrimestre du master 1.
- Ce cours se déroule en présentiel et/ou à distance (en fonction des modalités permises dans le cadre de l'évolution de la crise sanitaire en Belgique). Pour le présentiel, le cours se dispensera au sein des bâtiments situés sur les campus Erasme et Alma à Bruxelles. En regard des conditions sanitaires et des partenaires de santé intervenant dans quelques activités d'apprentissages, il se peut que le déroulement des séances en présentiel soit adaptée sous une modalité d'enseignement hybride.

#### **SUPPORTS DE COURS**

<b>Support sur e-campus**</b>	<b>Obligatoire</b>
<b>Type de support : Power Point, syllabus, articles scientifiques, capsules vidéos, etc.</b>	<b>X</b>

##### **De quoi les étudiants ont-ils besoin pour suivre cette UE ?**

- Un portefeuille de lecture vous sera partagé via l'UV comprenant des articles d'auteurs primaires, articles scientifiques, etc.

- De matériel informatique, logiciel de référencement (zotero, mendeley, etc.), logiciel d'aide à la traduction (Deepl, etc.).
- Avoir des accès fonctionnels aux bases de données.
- L'accès aux références suivants :

Alligood, M. R., & Tomey, A. M. (2013). *Nursing Theorists and Their Work—E-Book*. Elsevier Health Sciences.

Faan, & Meleis, A. I. (2017). *Theoretical Nursing : Development and Progress* (6th edition). LWW.

Fawcett, J., & DeSanto-Madeya, S. (2012). *Contemporary Nursing Knowledge : Analysis and Evaluation of Nursing Models and Theories*. F.A. Davis.

Im, E.-O., & Meleis, A. I. (Éds.). (2021). *Situation Specific Theories : Development, Utilization, and Evaluation in Nursing* (1st ed. 2021 edition). Springer.

Meleis, A. I. (2011). *Theoretical Nursing : Development and Progress*. Lippincott Williams & Wilkins.

Pépin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4e édition). Chenelière Education. <https://m.cheneliere.ca/10344-livre-la-pensee-infirmiere-4e-edition.html>

Tracy, M. F., & Eileen T., O. (2018). *Hamric and Hanson's Advanced Practice Nursing : An Integrative Approach* (6e édition). Saunders.

**L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.**

### **MODALITES D'ÉVALUATION**

- **Type d'évaluation : travail écrit et présentation orale**

L'épreuve certificative de cette UE consiste en la réalisation d'un travail écrit que vous déposerez sur l'UV. Ce travail sera également présenté et défendu oralement le jour de l'examen.

Les consignes et la grille d'évaluation pour ce travail vous seront détaillées lors du premier cours ainsi que la date de remise de ce travail au sein de l'UE via la plateforme e-campus.

1<sup>ère</sup> session : Travail écrit et défense orale.

2<sup>ème</sup> session : Si l'étudiant échoue en première session, le travail écrit et la défense orale devront être représentés en seconde session selon les mêmes modalités d'examen.

- **Pondération spécifique à l'UE** : 50 points
- **Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA** : Non applicable

<b>Case à cocher</b>	<b>Type de moyenne</b>
	Moyenne arithmétique
	Moyenne arithmétique pondérée
	Moyenne géométrique
	Moyenne géométrique pondérée
	Note absorbante
	Évaluation intégrée
	Non évalué

### **Comment participez-vous à l'amélioration de cette UE?**

Une évaluation de ce dispositif pédagogique vous sera envoyée après la séance de validation de l'UE

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf) , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

\*\*\* Note absorbante : si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.